



ANTIPUBS COUPABLES, POLICE COMPLICE !

Pour leur dernière action parisienne, le 30 octobre, les antipubs du collectif des Déboulonneurs ont utilisé une stratégie désormais bien huilée. Originalité : l'intervention de la police y est non seulement prévue, mais souhaitée. Explications.

Bilan de la 47^e action parisienne des Déboulonneurs : trois panneaux publicitaires barbouillés et quatre militants interpellés. « Un succès », que le collectif connu pour combattre la prolifération du diktat publicitaire dans l'espace public tient d'abord à attribuer aux forces de l'ordre. « Les policiers ont bien fait leur travail. Nous les remercions. D'ailleurs, ils se sont montrés très courtois aujourd'hui », assure l'un d'eux, avant de suivre ses bienfaiteurs dans le fourgon et d'être embarqué, sous les applaudissements de ses camarades, vers le commissariat.

Détrompez-vous, rien ne cloche dans ce happy end. « On est un peu comme des surfeurs et les policiers sont notre vague... », explique un vieux routard de l'action antipub. Non seulement, ils sont ravis par ces arrestations mais, plus fort encore, ils

appellent de leurs vœux un procès. « C'est tout le mal qu'on peut nous souhaiter. Ça peut surprendre, mais c'est le but du jeu. Le tribunal nous offre un lieu neutre pour dire tout le bien qu'on pense de la publicité et exposer nos revendications, comme la réduction des formats d'affichage publicitaire à une taille maximale de 50 x 70 cm ».

Le « jeu » a commencé une heure auparavant à quelques centaines de mètres, devant l'Opéra Garnier. C'est là que le collectif parisien a donné rendez-vous, samedi 30 octobre, à ses militants pour réaliser sa 47^e action. Quand les premiers arrivent, leurs amis policiers sont déjà là pour les accueillir. Quelques journalistes ont aussi fait le déplacement. Une banderole et des affichettes telles que « La pub, c'est la liberté d'expression du pognon » sont dépliées. En guise de préliminaires, les activistes expliquent au mégaphone leur motivation, le sens de leur combat et le déroulement de l'action. « Depuis novembre 2005, c'est toujours le même scénario que l'on répète chaque mois. Au grand jour, de façon assumée et sans violence, des militants vont barbouiller des panneaux publicitaires. Même s'il ne s'agit que d'une légitime réponse, une dégradation légère est un délit puni par la loi, qui devrait conduire à l'arrestation de

ses auteurs ». S'ensuivent quelques recommandations et consignes d'usage. « Ne pas insulter la police et ne pas tenter de s'opposer aux arrestations ». La messe étant dite, le cortège est acheminé en musique vers le lieu du sacrifice. On se croirait presque dans le conte de Hamelin, sauf qu'ici, le joueur de flûte est remplacé par un accordéoniste.

À voir la tête des passants, il doit y avoir quelque chose d'assez incongru dans cette déambulation, où un mec avec un accordéon est talonné par une vingtaine de personnes, que des reporters s'excitent à filmer, le tout se déroulant sous une importante escorte policière. Après quelques minutes de marche, on arrive au niveau de la gare Saint-Lazare. La cible est maintenant en vue. Quatre militants se détachent du troupeau en dégainant leur arme. Bombes de peinture au poing, ils prennent d'assaut trois écrans publicitaires et commencent à copieusement les peinturlurer. Chacun y va de sa couleur et de son slogan. « La pub pollue vos rêves », « Publipollucité Paris défigurée », « Halte au matraquage ». Les forces de l'ordre les ont rejoint, mais les laissent terminer leur message avant d'intervenir. Leur méfait accompli, les quatre Déboulonneurs se retournent en souriant mains en l'air, en brandissant fièrement leurs papiers d'identité.

Linda Maziz

de Lula, 22% de la population demeure sous le seuil de la pauvreté et croupisse dans des bidonvilles pendant que les riches s'engraissent, les vœux d'Azouz Begag seront bientôt comblés.

Jules Ferry en short

Rama Yade livre dans les pages de l'Equipe Magazine sa vision de son secrétariat d'État : « Au fond, le secrétariat aux Sports, c'est 'le ministère de l'Éducation populaire'. Elle illustre sa pensée avec cette citation de Jean Giraudoux : « L'égalité devant le sport est vraiment la seule égalité. » Bien dit ! Et l'unique Liberté est celle de chanter « Ho hisse en culé » dans un stade de foot, tandis que la seule Fraternité qui vaillie règne dans un vestiaire qui pue la testostérone et la chaussette sale.

L'idole des foules

Une dépêche AFP, repérée par l'Observatoire des Sondages, commente ainsi une enquête d'opinion BVA-Canal + du 28 octobre : « M. Borloo apparaît surtout populaire auprès des sympathisants de gauche, qui le réclament à hauteur de 34% (contre 18% à MAM) en cas de départ de François Fillon ». On relève même parmi ces gauchistes des cas d'hystérie, de syncopes et d'orgasmes spontanés.

À voile et à faire peur

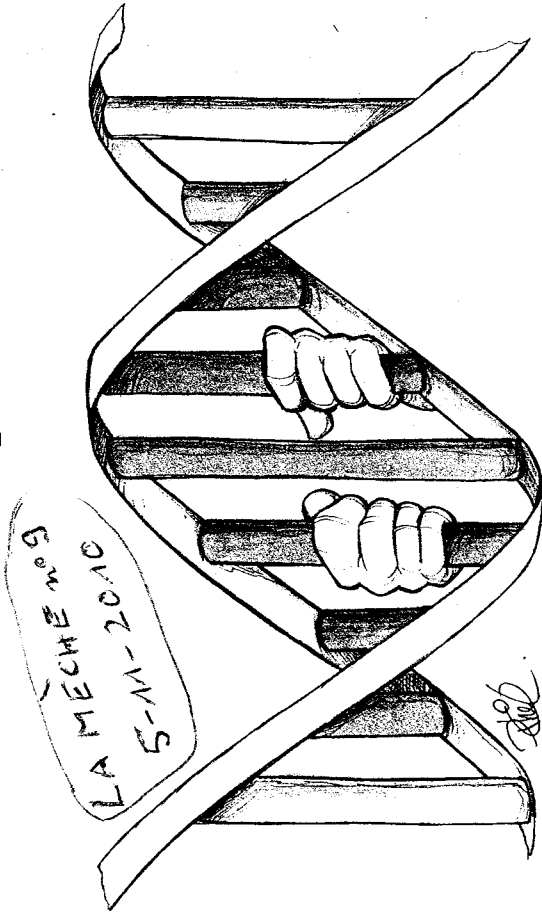
Loïck Peyron n'est pas qu'un navigateur solitaire, c'est aussi un marin solidaire... avec les rupins : « En 1789, on était les premiers de la planète à se dire : 'Les riches, il y en a marre, il faut leur couper la tête'. Et c'est resté ! La semaine dernière, on l'a vu : le même sentiment existe. (...) Nos riches ne se montrent pas ou en tout cas, plus. Les survivants (sic) sont plutôt partis en Suisse, en Belgique ou à Londres » (Le Monde).



ÇA M'ÉMERVEILLE

Cherchez la...

AUX ÉCOLOS, LA BOUFFE BIO, AUX FLICS, LE FICHAGE BIO...



Conçu à l'origine pour les délinquants sexuels, le prélèvement d'ADN s'est progressivement étendu aux auteurs d'infractions de tous types, parfois bénignes. Xavier Renou, cofondateur des Désobéissants, a lui-même refusé ce prélèvement. Il en explique les enjeux.

Tous ceux qui sont passés par la case « garde-à-vue » le savent, on doit désormais accepter le prélèvement biologique, c'est-à-dire l'inscription de notre ADN au Fichier des empreintes génétiques (FNAEG) de la police. Qu'on ait tué sa belle mère, brûlé un feu rouge ou caché un sans-papiers, on sera fiché tout pareil. Même si on a fait un abus de bien social ? Ah non, quand même pas ! La délinquance économique échappe expressément au fichage ADN. Les mauvais esprits penseront sans doute que la redoutable bande de l'Élysée, qui a pondu ce texte, ne souhaitait pas en être victime un de ces jours...

À l'origine, en 1998, ce fichier ADN était destiné aux seuls délinquants sexuels. Pour protéger les victimes, soit disant. Mais comme à chaque fois

que le pouvoir peut s'appuyer sur un fait divers sordide pour légiférer, au nom de notre sécurité, il en profite pour rogner les libertés chèrement acquises. Une fois l'opinion habituée, il n'y a plus qu'à élargir la brèche pour englober toujours plus de catégories de gens, étrangers, petits délinquants, et militants tant qu'on y est ! Une stratégie assez classique pour un pouvoir qui se sait fragile et a terriblement besoin des voix du Front national. Heureusement, il y a des juges qui résistent. Au courage des activistes qui refusent le prélèvement biologique (qu'on pourrait théoriquement leur prendre de force, comme en Grande-Bretagne), répond parfois celui de juges qui refusent de les sanctionner. Le tribunal correctionnel de Bordeaux vient ainsi de relaxer Hervé Georges, paysan bio, Faucheur Volontaire et activiste aux côtés des militants du collectif « non au missile M51 » (cf. la

Mêche n°2) : il avait participé à la neutralisation de 2 000 tonnes de maïs OGM, à Lugos, et refusé ensuite de se soumettre au prélèvement ADN. Espérons qu'il en sera de même pour François Vaillant, membre fondateur du collectif des Déboulonneurs, qui a aussi refusé l'ADN après des actions de barbouillage de panneaux publicitaires, et comparait pour cette raison le 17 novembre à 14h à la 4ème Chambre d'Appels correctionnels du Palais de justice de Rouen. A la barre, la généticienne Catherine Bourgain (INSERM) expliquera pour sa défense que les empreintes génétiques prélevées, en plus de fier des individus, permettent si le pouvoir le décide de discriminer demain des populations entières par exemple en fonction des pigments de la peau, de la couleur des yeux, d'une maladie de type diabète, etc. Christian Estrosi, rapporteur de la loi de 2003 sur le fichage ADN, affirmait pourtant alors le contraire, et expliquait que la sécurité des Français serait mieux assurée s'il devenait possible de recueillir leur ADN à la naissance...

La France compte actuellement 1,2 millions de personnes fichées, et la Grande-Bretagne, près de 5 ! Alors qu'il suffirait de 10 % de refus pour que la mécanique s'enraye... à en juger par le bazar actuel : au procès de François Vaillant, Yan Gradis, également cofondateur des Déboulonneurs, viedra témoigner que malgré ses 59 barbouillages et 45 conduites au poste en 9 ans, il n'a jamais été poursuivi pour son refus systématique de tout prélèvement biologique... J'ai moi-même refusé le prélèvement ADN, lors d'une garde à vue pour une action menée avec le collectif Rwanda Génocide Made in France à l'encontre d'Hubert Védrine, fin 2007. Le policier qui traitait l'affaire m'avait servi un café, avant de me demander le prélèvement ADN. Devant mon refus, il crut malin de m'expliquer qu'il pouvait bien prendre mon ADN sur la tasse de café qu'il venait de me servir... Le piège était grossier, car pour être valable, un prélèvement ADN doit être contre-signé par son propriétaire... Furieux, l'inspecteur rédigea aussitôt une « inci-

En marche à l'arrière

« Ça r'culez, y'a rien à voir ». Les militants ne savent plus quoi inventer pour donner du sens à leur manif. En rythme et on ne peut plus en phase avec le slogan du jour, « Avec Sarko, ça r'cule », une centaine de personnes ont défilé à reculons dans les rues de Paris samedi 30 octobre, dans le cadre de la 4^e édition de « Rue libre », journée internationale des arts de la rue et de la libre expression dans l'espace public. Sous le regard médusé des passants et les expressions abruties des automobilistes, le cortège s'est joyeusement mis en branle à 11h 11 pour parcourir en marche arrière les deux kilomètres qui séparent la place de la République de la place Léon Blum. Faut dire que l'exercice s'est révélé assez spectaculaire, surtout pour les plus téméraires qui ont voulu suivre le mouvement en roller et à vélo. Belle performance, même si, entre nous, ils faisaient moins les malins que ceux qui avaient pensé à s'équiper d'un rétroviseur. Brandissant des pancartes réversibles où on pouvait lire « Faisons reculer les interdits », « la rue du désir n'est pas une maison close », ou encore « rue privée d'espace public », c'est d'abord pour dénoncer le recul des financements culturels comme celui de la liberté d'expression que les manifestants ont battu le pavé à l'envers. Que les Parisiens se rassurent, il n'y a pas que chez eux que ça ne tourne pas rond, puisque des actions similaires avaient lieu le même jour à Montpellier, Rennes, Berlin, Montréal et même Ouagadougou.

Linda Maziz